



Syndicat de  
**Champlain (CSQ)**  
Personnel enseignant et de soutien

# Retour sur la consultation enseignante

Négociation 2023

# Conclusions Champlain

## Enjeux centraux



Syndicat de  
**Champlain** (CSQ)  
Personnel enseignant et de soutien

### ▶ La composition de la classe

#### ▶ 2 options:

- ▶ Réduction du nombre d'élèves par classe;
- ▶ Équilibrer la classe en fonction de certains paramètres (profil des élèves, PI, mesures, etc.).
  - ▶ Résultats partagés entre les 2 options.

### ▶ Allègement de la tâche

#### ▶ 2 options:

- ▶ 15% Réduction du temps d'enseignement au profit du TNP;
- ▶ 80% Limiter le temps consacré aux tâches telles que la surveillance, les tâches administratives, etc., au profit du TNP.

# Conclusions Champlain (suite)

## Enjeux périphériques



Syndicat de  
**Champlain** (CSQ)  
Personnel enseignant et de soutien

### ▶ Rémunération

- ▶ 80% Se concentrer davantage sur la composition de la classe et l'allègement de la tâche que sur la rémunération.
- ▶ 79% Revendiquer une contribution substantielle de l'employeur aux assurances collectives.
- ▶ 80% Revendiquer une rémunération supérieure à 1/1000 lorsqu'il y a dépassement de la tâche assignée par la direction.

### ▶ Enseignement à distance

- ▶ 65% Souhaite baliser l'enseignement à distance;
- ▶ 20% Souhaite l'interdire.

### ▶ Travail à la maison

- ▶ 85% Favoriser le travail à la maison pour effectuer des tâches telles que la préparation, la correction, les rencontres d'équipes, les journées pédagogiques, etc.

# Conclusions Champlain (suite)

## Enjeux périphériques



Syndicat de  
**Champlain** (CSQ)  
Personnel enseignant et de soutien

### ▶ Attraction et rétention

- ▶ 48% Instaurer le paiement à l'échelle dès la première minute de suppléance (80% des répondants favoriseraient les personnes légalement qualifiées);
- ▶ 65% Poursuivre l'augmentation des salaires en début de carrière (65% par une progression accélérée dans l'échelle salariale);
- ▶ 80% Réduire la précarité en début de carrière (51% en élargissant l'acquisition de la permanence pour les tâches à moins de 100%);
- ▶ 77% Favoriser la rétention pour celles et ceux en fin de carrière en leur octroyant certains avantages.

### ▶ Surveillance

- ▶ 78% Bonifier les enveloppes budgétaires permettant d'engager d'autres catégories d'emplois afin d'effectuer de la surveillance.

### ▶ Insertion professionnelle et mentorat

- ▶ 65% Poursuivre la négociation dans ces dossiers, initiée lors de la précédente négociation.

### ▶ Élèves allophones

- ▶ 90% Déposer des demandes afin de soutenir les enseignantes et les enseignants devant composer avec cette réalité.

# Conclusions Champlain (suite)

## Priorités de certains groupes d'enseignantes et enseignants

### ► Spécialistes au primaire

1. Obtention d'un local ou priorisation d'utilisation;
2. Révision du temps d'enseignement et de la tâche éducative en fonction du nombre de groupes et d'écoles;
3. Libération de temps pour l'évaluation ou la préparation compte tenu du nombre de groupes, d'écoles et de compétences à évaluer.

### ► Formation professionnelle

1. Obtenir des permanences ou développer un mécanisme de déclenchement de permanence;
2. Faciliter l'obtention de votre qualification légale en augmentant davantage le nombre d'heures de libération pour suivre des cours du baccalauréat;
3. Revoir les composantes de votre tâche en temps et en contenu.

### ► Éducation des adultes

1. Obtenir des permanences ou développer un mécanisme de déclenchement de permanence;
2. Revoir les composantes de votre tâche en temps et en contenu;
3. Obtenir des services spécifiques aux besoins, soit pour l'enseignante ou l'enseignant, soit pour les élèves.

# Conclusions Champlain (suite)

## Priorités de certains groupes d'enseignantes et enseignants

### ► Adaptation scolaire

1. Revoir les règles de formation de vos groupes (nombre d'élèves par classe ou ratio) en balisant les groupes qui comptent des élèves de différents types;
2. Obtenir des services spécifiques aux besoins, soit pour l'enseignante ou l'enseignant, soit pour les élèves;
3. Obtenir des libérations pour des besoins ponctuels et spécifiques à votre situation (par exemple pour la concertation avec des collègues ou des ressources externes).

### ► Orthopédagogie

- 50% Prévoir le nombre total d'élèves maximum que vous devez suivre;
- 50% Revoir les composantes de votre tâche en temps et en contenu afin de tenir compte des particularités de votre travail.

### ► Préscolaire

1. Obtenir des services spécifiques aux besoins, soit pour l'enseignante ou l'enseignant, soit pour les élèves;
2. Tenir compte du profil de l'élève avant son parcours scolaire pour l'identifier « élève HDAA » si nécessaire et afin qu'il soit considéré ainsi pour la composition de la classe ou le paiement d'un dépassement du nombre d'élève permis;
3. Baliser le recours à des groupes composés d'élèves de 4 et 5 ans.



# Prochaines étapes

- ▶ Compilation nationale de la consultation sectorielle;
- ▶ Élaboration du cahier de demandes sectorielles;
- ▶ Consultation sur les enjeux intersectoriels (rentrée scolaire 2022-2023);
- ▶ Présentation à venir du cahier de demandes en assemblée des personnes déléguées et finalement en assemblée générale pour adoption;
- ▶ Adoption du plan de mobilisation en assemblée générale;
- ▶ Dépôt des demandes syndicales au plus tard le 1er novembre 2022.